

RAPPORT 2018

ETAT DE LA LIBERTÉ DE LA
PRESSE, DE MANIFESTER ET
D'INTERNET

SOMMAIRE

- 
- 1. PRÉSENTATION DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO**
 - 2. MOT INTRODUCTIF**
 - 3. CONTEXTE**
 - 4. LIBERTÉ DE LA PRESSE**
 - 5. LIBERTÉ DE MANIFESTER**
 - 6. LIBERTÉ D'INTERNET**
 - 7. NOS DEMANDES**
 - 8. À PROPOS DE NOUS**

PRÉSENTATION CONGO BRAZZAVILLE

Chef d'Etat : Denis SASSOU NGUESSO

Nature du régime : République

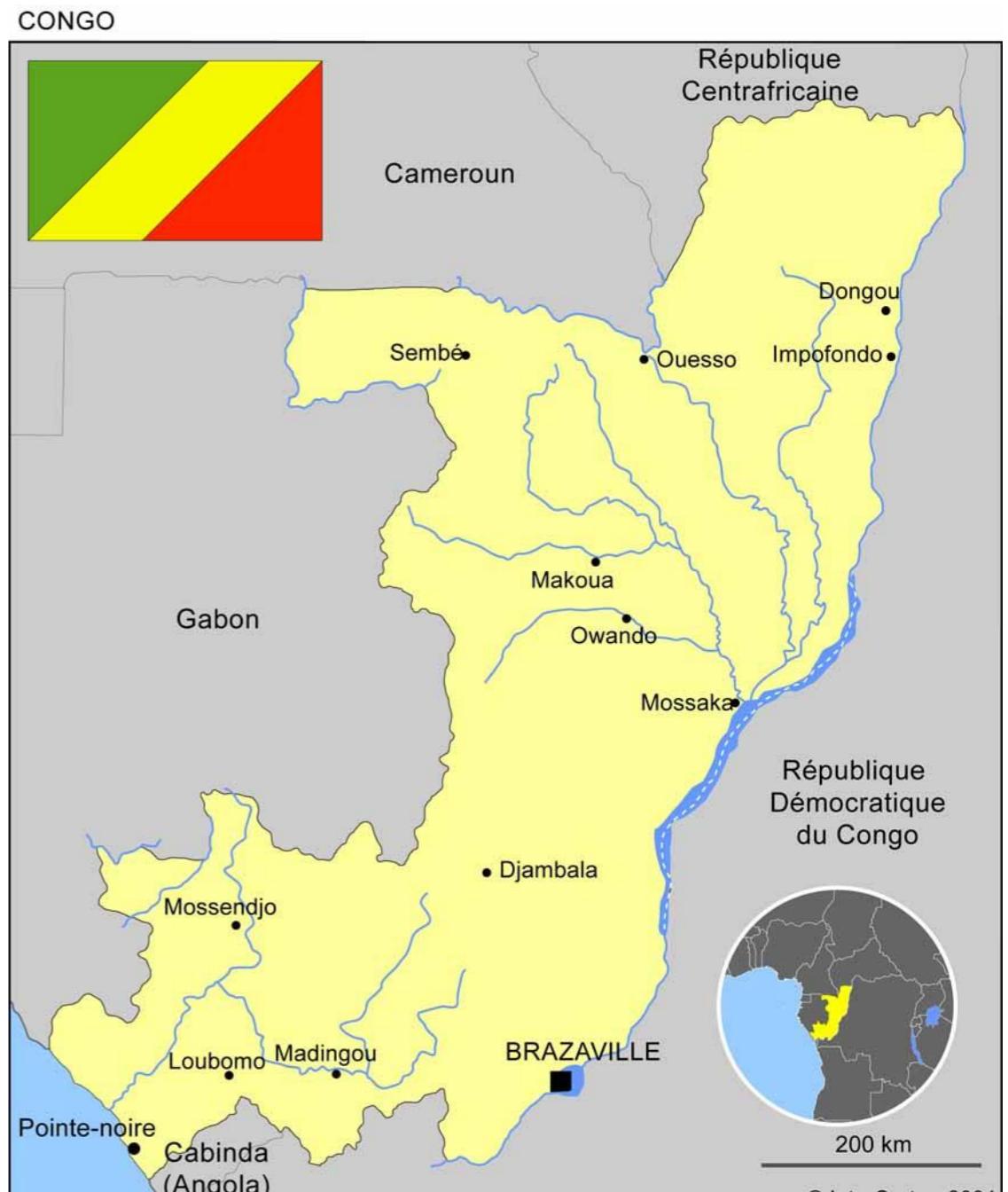
Population : 5 millions d'habitants

Indice de démocratie Freedom House : Régime autoritaire

Corruption Perception Index 2017 Transparency : 159/176

RANG INDEX RSF 2017 : 115e/180

Prisonniers d'opinion (OCDH) : plus de 100 dont Jean-Marie Michel MOKOKO et André OKOMBI SALISSA, anciens candidats à l'élection présidentielle.



MOT INTRODUCTIF

Le présent rapport est un compte rendu sur les Droits de l'Homme et la démocratie au Congo Brazzaville. Il ne prétend pas à l'exhaustivité, mais **il répertorie les principales violations des libertés constatées durant l'année 2017.** Il montre la collusion entre la Maison des Journalistes du Congo, l'UPF et le régime de Brazzaville.

Au cours de l'année 2017, comme de nombreuses ONG qui luttent pour la démocratie et les droits de Droit de l'Homme, nos équipes ainsi que nos partenaires ont mené avec beaucoup de courage une enquête à ce sujet au Congo Brazzaville. Des investigations qui nous ont permis de recueillir des informations nécessaires, afin de mener une vaste campagne nationale et internationale de sensibilisation et de mobilisation sur la question de l'Etat de Droit en République du Congo.

Il est à souligner les conditions ignobles de détention du journaliste **Ghys Fortuné DOMBÉ BEMBA**, sans accès à des toilettes, ni lumière naturelle.

Nous dédions ce rapport à Ghys et à l'ensemble des prisonniers d'opinion.

CONTEXTE

Depuis les élections présidentielles controversées de mars 2016, la République du Congo est dans un climat de tension sur fond d'épuration ethnique dans la région du Pool et de crise socio-économique.

1. **Elections législatives, locales et sénatoriales**

Des élections législatives, locales et sénatoriales se sont déroulées. Elles ont révélé au monde les lignes de fractures profondes de la tyrannie :

- **Caducité de la lecture du bloc monolithique « Nord » pro Sassou** : les candidats indépendants de la Cuvette-ouest, de la Sangha, de la Likouala, de la Cuvette, des Plateaux et de Brazzaville Nord ont vaincu souvent dans les urnes la machine du pouvoir. La victoire a été volée, les populations se sont révoltées aux côtés de leurs champions ; elles ont été réprimées.
- **Absence de maîtrise du territoire par le régime** : le Pool n'a pas pu voter ainsi que la Cuvette-ouest au premier tour.
- **La clarification des lignes** : le jeu trouble d'une opposition tribale et démographique est apparu au grand jour. Elle s'est révélée être une force conservatrice co-créatrice du système ethnocratique du pouvoir.

2. **Crise socio-économique et financière**

L'effondrement du tissu socio-économique, est le moteur des mouvements de protestation incessants dans l'ensemble du pays.

Les appels à la grève et aux manifestations se multiplient. Les populations réclament les droits qui sont dus, les bourses des étudiants, salaires des fonctionnaires, les pensions des retraités, etc.



LIBERTÉ DE LA PRESSE

CADRE LÉGISLATIF

Dans une interview sur la [Web TV Diaspo Investigation](#) le vendredi 15 décembre 2017, Thierry MOUNGALLA, ministre de la communication précise que la Radio télé Congo est au titre de la loi en vigueur une simple direction de son ministère.

Une nouvelle loi est en cours d'élaboration pour transformer télé Congo en établissement public à caractère Industriel et commercial.

Monsieur **Jean OBAMBI** directeur de télé congo depuis 2009 a été remercié et monsieur **André ONDÉLÉ** l'a remplacé sur décision du Conseil des ministres le 06 décembre 2017.

COUPURE D'ÉLECTRICITÉ



N'Fanteh Minteh
@NfantehM



Le Mercredi 13 décembre 2017 à l'annonce de la prise de parole du Coordinateur du Collectif #SASSOUFIT au Journal Afrique de TV5 Monde, les villes de Brazzaville et Pointe Noire subissent une coupure volontaire d'électricité à l'heure de diffusion.

L'électricité est rétablie à la fin du journal.

Apparemment coupure d'électricité au [#Congo](#) [#Brazzaville](#) pendant l'interview avec l'opposant [@andrea_ngombet](#) Pour les congolais qui ne l'ont pas vue, voici la vidéo bit.ly/2Cf4P0W

14/12/2017 01:35

22 Retweets 22 J'aime

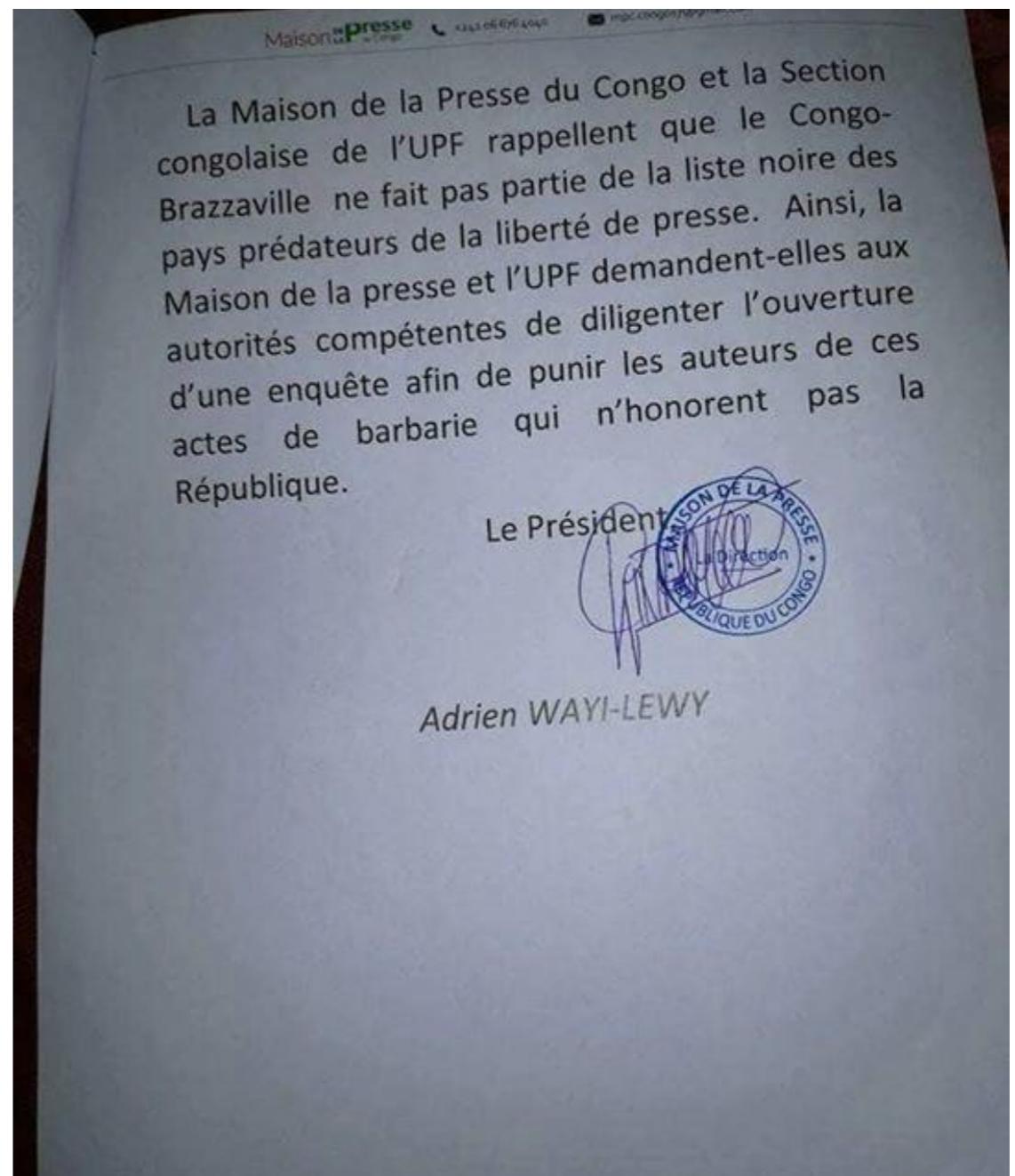
AFFAIRE MPC - UPF

Le 30 novembre 2017, suite à l'agression de plusieurs journalistes de la presse nationale et internationale, la Maison de la Presse du Congo (MPC) et la section congolaise de l'Union Internationale de la presse francophone (UPF) font une déclaration ambiguë signée du **Président Adrien WAYI-LEWY** qui confirme les soupçons de collusion avec le régime.

Les deux organisations déclarent : “**Le Congo Brazzaville ne fait pas partie de la liste noire des pays prédateurs de la liberté de la presse**”.

Cette déclaration contredit le classement RSF du Congo [[Rang : 115e/180 pour la liberté de la presse RSF 2017](#)] et n'aborde pas la situation carcérale du journaliste Ghys Fortuné DOMBÉ BEMBA.

Sur quoi se basent la Maison de la Presse du Congo et la section congolaise de la presse francophone pour affirmer que le congo ne fait pas partie de la liste noire des pays prédateurs de la liberté de la presse ?



AGRESSIONS - INTIMIDATIONS

30 NOVEMBRE 2017 : Agression du correspondant au Congo de RFI et l'AFP **Loïca Martial MBON** ainsi que de plusieurs journalistes locaux.

Les journalistes se rendaient à la conférence de presse des avocats du prisonnier politique **André OKOMBI SALISSA**.

20 OCTOBRE 2017 : La Conférence de Presse de l'OCDH sur les prisonniers politiques fait l'objet d'un déploiement policier important qui dissuade d'y accéder. Des éléments de la Direction de la Sécurité du Territoire sont présents dans la salle.

22 SEPTEMBRE 2017 : Rufin MAHINGA (photo), directeur de publication de l'hebdomadaire POLÉLÉ-POLÉLÉ paraissant à Brazzaville se trouve en danger. Ce journaliste d'investigation spécialisé dans les scandales économiques et politiques reçoit des menaces de mort et des intimidations.



ARRESTATIONS ET TORTURES

15 MARS 2017 : Luca CHIANCA et Paolo PALERMO, deux journalistes italiens de l'émission d'investigation Reports, diffusée sur la chaîne italienne RAI 3, sont arrêtés par des forces de sécurité en civil, et détenus arbitrairement à la Direction de la surveillance du territoire, au Congo-Brazzaville. Les deux journalistes enquêtaient sur **Fabio OTTENELLO** ex-gendre de Denis SASSOU NGUESSO impliqué dans une affaire de pots-de-vins entre la société italienne ENI et des officiels nigérians. Ils sont libérés le 20 mars. Ils ont fait mention de traitement dégradant infligé durant leur incarcération.

19 JANVIER 2017 : Chryst Belvin Sydney DONGUI NGANGA (photo) est arrêté au parlement pour avoir filmé avec son téléphone la session publique qui a décidé de la levée de l'immunité parlementaire de l'ancien candidat à l'élection présidentielle André OKOMBI SALISSA. Il est libéré le 15 juin 2017.



ARRESTATIONS ET TORTURES

11 JANVIER 2017 : Arrestation de **Ghys Fortuné DOMBÉ BEMBA**, directeur du journal TALASSA paraissant à Brazzaville, suite à un article sur la rencontre manquée entre Denis SASSOU NGUESSO et le Président Donald TRUMP de Décembre 2016, et après avoir transcrit dans son journal des voeux du Pasteur NTUMI à la nation congolaise (la transcription était à ce moment déjà disponible sur les réseaux sociaux).

Il est depuis incarcéré et fait l'objet de tortures et de traitements dégradants. Il a par exemple été à l'isolement pendant les 5 premiers mois de son incarcération, sans accès ni à la lumière naturelle, ni à des toilettes.

FREE GHYS FORTUNE DOMBE BEMBA



NAME : Ghys Fortuné DOMBE BEMBA

OCCUPATION : JOURNALIST

COUNTRY : Republic of Congo (ROC) 

SITUATION :
Prisoner of conscience since January 11, 2017

FREE GHYS FORTUNE DOMBE BEMBA



LIBERTÉ DE MANIFESTER

LIBERTÉ DE MANIFESTER

- **30 DÉCEMBRE 2017** : Dans son discours à la nation, Denis SASSOU NGUESSO menace les syndicats et met en garde contre les grèves, qu'il assimile à des troubles à l'ordre public.
- **16 DÉCEMBRE 2017** : interdiction à Pointe Noire de la réunion "Electricité pour tous" du secours catholique
- **02 DÉCEMBRE 2017** : Dispersion musclée de la réunion des avocats du Barreau de Pointe-Noire qui portait sur la situation du jeune avocat **Steve BOTONGO BAGNE** (Photo).
- **27 NOVEMBRE 2017** : Une manifestation de la fédération de l'opposition est violemment dispersée à Brazzaville. Bilan provisoire : un blessé grave par arme à feu et une douzaine d'arrestations dont celle du jeune avocat **Steve BOTONGO BAGNE** à son cabinet et de **Lucien OKANA** à son domicile.
- **15 AOUT 2017** : Dans son discours à la nation, Denis SASSOU NGUESSO menace explicitement les syndicats et la société civile de représailles en cas de mouvement sociaux liés à la crise socio-économique.



LIBERTÉ DE MANIFESTER

- **10 JUILLET AU 30 JUILLET 2017 :** Dans le cadre des élections législatives et locales, les manifestations des opposants sont systématiquement interdites ou troublées. Les tentatives citoyennes de dénoncer les fraudes électorales flagrantes sont sévèrement réprimées.
- **30 JUILLET 2017 :** Plusieurs incidents dans le pays avec des tirs d'armes de guerre à Brazzaville. Les militants d'un candidat indépendant sont tabassés par les militaires à Ouenzé. Des accrochages sont répertoriés aussi à Pointe-Noire, Ouesso, Impfondo et Owando.
- **16 JUILLET 2017 :** Soulèvement de Kellé (photo) et de la Cuvette-Ouest où les populations fuient avec les urnes et empêchent le déroulement des élections. La région est ensuite bouclée par l'armée jusqu'à la fin de l'élection.



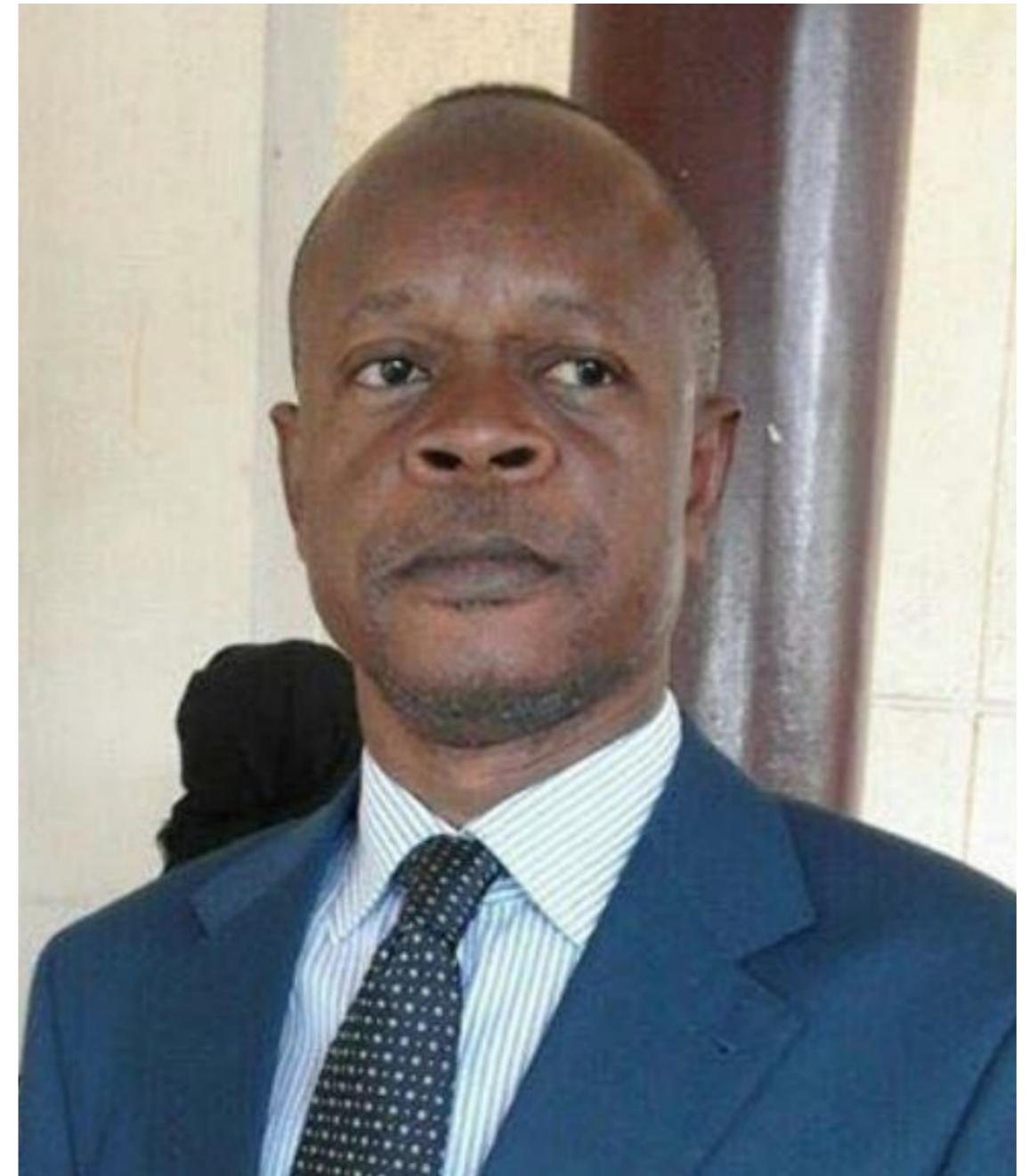
LIBERTÉ DE MANIFESTER

- **14 JUILLET 2017** : Suite à un tract appelant à la grève pour le 17 juillet, le syndicaliste étudiant **MAMBÉKÉ** est menacé de mort par le chef de la Police **Jean-François DENGUET**. Le bureau du syndicat et son président **APANGA** sont contraints à l'exil.
- **13 JUILLET 2017** : L'assemblée générale des salariés de TOTAL CONGO est dispersée au gaz lacrymogène dans les locaux de TOTAL CONGO à la demande du directeur général **Pierre JESSUA**. Une opération de menaces gréviste par gréviste est conduite les 14 et 15 juillet sur les plateformes pétrolières du groupe par le chef de la police congolaise, **Jean-François NDENGUET**, criminel recherché dans l'affaire des disparus du Beach. La grève est levée le 15 juillet.
- **10 JUILLET 2017** : interdiction d'une manifestation des jeunes de la société civile et de l'opposition à Brazzaville par un dispositif militaire.
« Mais vous avez vu ce dispositif militaire, c'est comme si nous étions dans une situation de guerre avec un autre Etat », s'étonne un manifestant.



LIBERTÉ DE MANIFESTER

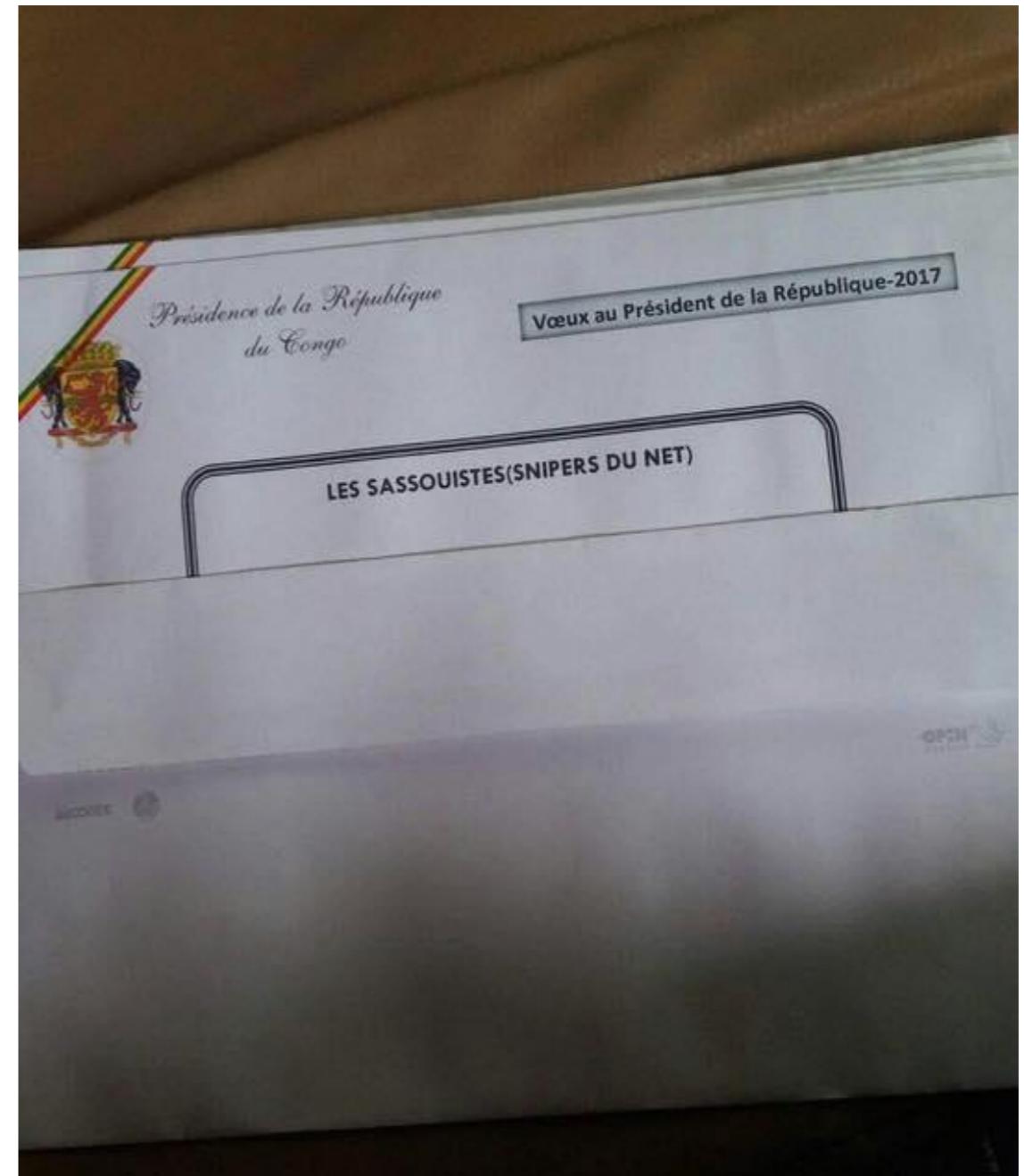
- **17 FÉVRIER 2017 :** Arrestation de l'avocat de Marcel NTSOUROU, Maitre **Ludovic ESSOU** (photo) alors qu'il se rend à la maison d'arrêt pour protester contre la mort suspecte de son client. Il est gardé sept jour en garde à vue en violation de son statut d'avocat et des procédures qui s'y attachent dans le droit congolais.



```
.screen-reader-text:hover,  
.screen-reader-text:active,  
.screen-reader-text:focus {  
background-color: #f1f1f1;  
border-radius: 3px;  
box-shadow: 0 0 2px 2px rgba(0, 0, 0, 0.6);  
clip: auto !important;  
outline: none; /*217506*/  
  
color: inherit; font-weight: normal;  
padding: 15px 23px 14px;  
text-decoration: none;  
top: 5px;  
width: auto;  
z-index: 100000; /* Above WP toolbar. */  
}
```

LIBERTÉ D'INTERNET

- **17 SEPTEMBRE 2017** : Destinée DOUKAGA sous couvert d'un appel à la responsabilité des jeunes sur les réseaux sociaux, réorganise une véritable milice du net pour défendre le régime: "les sassouistes snipers du net". Cette structure a été reçue par Denis SASSOU NGUESSO à l'occasion des voeux du nouvel an 2017.
- **11 JUIN 2017** : Difficultés graves d'accès à internet à l'approche des élections législatives et locales de juillet 2017. Le gouvernement congolais évoque la **coupure du câble sous marin WACS par un "requin"** et un délai de rétablissement qui comme par hasard pourrait durer entre deux et sept semaines, soit la période électorale.
- **15 MARS 2017** : les communications internet et téléphoniques sont bloquées dans la région de Pointe-Noire pour empêcher les journalistes italiens d'envoyer le résultat de l'enquête terrain sur Fabio OTTENELLO.



NOS DEMANDES



NOS DEMANDES

- La Libération sans condition du journaliste Ghys Fortuné DOMBÉ BEMBA et de tous les prisonniers d'opinion.
- Une enquête indépendante sur le rôle collaborationniste de la **Maison de la Presse du Congo** et de **la Section Congolaise de l'Union de la Presse Francophone** dans les violations de la liberté de la presse au Congo.
- La mise à disposition de la société civile des outils techniques pour déjouer les coupures d'internet.
- Enquête indépendante et internationale sur les violations des droits dans les affaires Martial MBON, journalistes italiens **Luca CHIANCA** et **Paolo PALERMO**, Joseph NGOUALA, Elie SMITH, Sadio KANTÉ-MOREL, Bruno OSSEBI et Christophe CHÂTELOT.



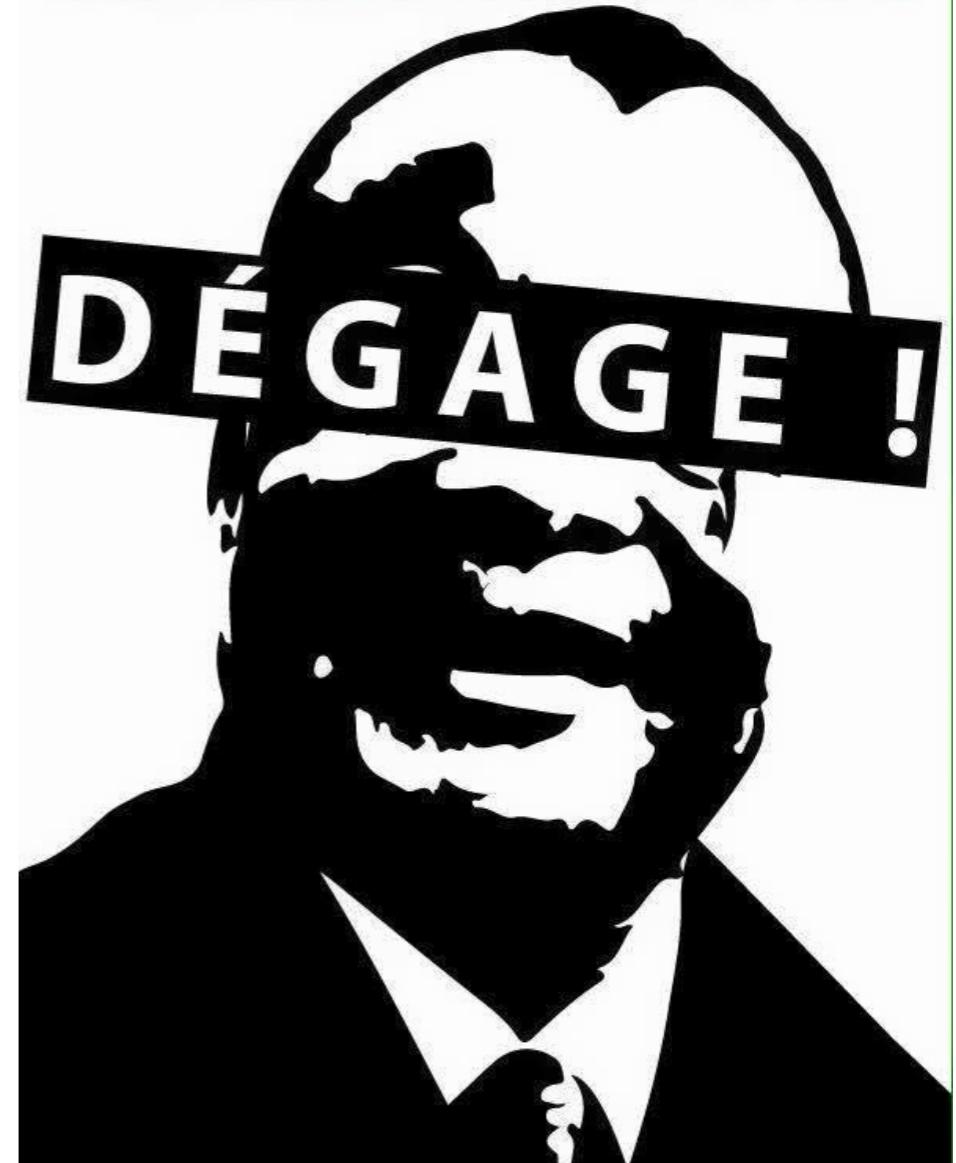
À PROPOS DE NOUS

À PROPOS DE NOUS

Le Collectif #SASSOUFIT sensibilise l'opinion internationale sur l'état des libertés civiles et politiques au Congo.

Il travaille aussi à obtenir une insurrection populaire pacifique capable de mettre définitivement fin au régime de Denis Sassou Nguesso.

#SASSOUFIT





COLLECTIF #SASSOUFIT - WWW.SASSOUFIT.ORG